

Interpellation : C'est le printemps, les hirondelles viennent occuper nos toits, les antennes de téléphonie mobile aussi ?

Le 26 avril 2016, la feuille des avis officiels indiquait la mise à l'enquête de deux nouvelles stations de base de communication mobile pour le compte de Swisscom. La première est prévue à la place du Château, la 2^{ème} dans le Temple de Nyon.

Sachant que l'office fédéral de la communication (<http://map.funksender.admin.ch/>) mentionne actuellement 18 antennes de téléphonie mobile présentes dans le centre-ville (côté lac des voies CFF - voir photo ci-dessous), mes questions sont les suivantes :

- Quelle a été l'évolution de l'installation d'antennes mobiles ces dernières années en ville de Nyon et au centre-ville ?
- Comment la ville gère-t-elle les demandes d'installation d'antennes de téléphonie mobile ? Fait-elle une évaluation individuelle de la nécessité de telles antennes ?
- Plus généralement quelle est la politique de la ville en matière d'installation d'antenne de téléphonie mobile ?
- Quels sont les revenus collectés par la ville pour la mise à disposition de tels emplacements ?

Je remercie par avance la Municipalité de ses réponses.

Laurent Miéville (pour le groupe vert'libéral) 17 mai 2016

